

Séance du 20 février 1953

Le vingt février mil neuf cent cinquante trois à neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire

Présents: M^{rs} Philippeau. Crupot. Ferret. Faure. Viollet. Mazière. Gralbon. Bajule. Martin. Allary. Maire.

Absents: M: Chaumier.

Gérance de la cabine téléphonique.

M: Martin gérant de la cabine téléphonique demande une augmentation de salaire proportionnelle à l'augmentation du salaire de la secrétaire de mairie au mois d'octobre dernier. Monsieur le Maire refuse en déclarant que, puisque le fils de M: Martin a pris son permis de chasse à La Rochebeaucourt, M: Martin n'a qu'à aller demander une augmentation au maire de cette commune. Après une assez vive discussion entre M: le Maire et M: Martin, celui-ci demande le vote à bulletin secret concernant son augmentation. Le vote a lieu et donne les résultats suivants: Nombre de oui: six.

Nombre de non: cinq

Bulletins blancs: quatre.

Vote de crédits à prendre sur les ~~fonds libres~~ Dépenses Supérieures

Le Conseil Municipal considérant que les crédits existants au Ch. VIII art. 5 Puits fontaines mares, de l'exercice 1952 sont insuffisants pour permettre de payer les frais de désinfection des deux puits communaux, décide de prélever une somme de 6.200 francs au Ch. XII art 1. Dépenses imprévues 1953

Vote de crédits à prendre sur les fonds libres.

Le Conseil Municipal vote une somme de 330 francs à prendre sur les fonds libres pour permettre de payer une facture de 6.676 francs de fournitures solaires, le crédit existant n'étant que de 6346 francs.

Indemnité au Conducteur de Chantier

Le Conseil Municipal décide d'attribuer comme l'année précédente une indemnité de 3.000 francs au Conducteur de Chantier chargé d'assurer l'entretien ou la réparation des voies rurales.

Le Budget Primitif 1953 se montant, tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1.150.000 francs est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours mois et an susdit. Ont signé tous les membres présents.

~~Alain~~

Philippou

Campes

Fauré

~~Fauré~~

Tillot

Mazier

~~Rejuly~~